



Des flottes bien ficelées

Les entreprises qui veulent gérer durablement leur flotte automobile ne peuvent échapper à trois sujets actuels: les véhicules électriques, à gaz naturel ainsi qu'en autopartage ou de pool.

La Suisse, repaire des amateurs de voitures de luxe? C'est à peu près le titre d'un article publié voici deux ans par «Zeit Online», la version numérique de l'hebdomadaire allemand. Et dans les faits, en comparaison européenne des émissions de CO₂ des flottes de véhicules neufs, notre pays se classe régulièrement très mal. Chez nous, on aime avoir une voiture puissante. Mais les normes d'émissions de CO₂ de-

vraient changer la donne, même en Suisse.

Les entreprises disposant d'une flotte peuvent jouer un rôle premier: en réduisant les émissions de CO₂ de leur parc de véhicules, elles en diminuent aussi le coût. Les petites voitures sont notablement moins chères à l'achat et moins gourmandes en carburant.

Les grandes entreprises et multinationales, en particulier, l'ont compris depuis longtemps. Elles

se préoccupaient de réduire les émissions de leur parc automobile déjà avant l'introduction de la loi sur le CO₂. Ce qui n'est pas forcément le cas des PME, très nombreuses en Suisse. La preuve avec l'étude «Corporate Vehicle Observatory» (CVO) menée chaque année sur mandat d'Arval: l'an dernier, seulement 26% des sociétés interrogées employant moins de cent personnes se sont intéressées aux critères de durabilité,

alors qu'elles étaient encore 49% en 2012. Pour les PME, la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs l'emportait sur l'environnement en 2013.

Véhicules électriques

On peut s'étonner que l'étude CVO affirme que les entreprises helvétiques veillent davantage que leurs homologues européennes au respect de l'environnement au moment de choisir leurs véhi-



cules. L'étude précise également que près de 80% des entreprises de moins de cent personnes prévoient de passer à des motorisations plus propres, contre 89% des sociétés plus grandes. Les économies en carburant tiennent le haut du pavé. Malgré cela, seuls 11% des PME et 6% des grandes entreprises envisagent l'acquisition de véhicules électriques. Le rapport CVO explique que ces derniers souffrent, entre autres désavantages, de leur faible autonomie et d'un réseau de stations de recharge encore mince.

La transition vers la mobilité électrique lance en tous les cas de nombreux défis aux exploitants de flotte. Quels véhicules conventionnels peut-on remplacer par des électriques? Leur uti-

lité comme la façon de s'en servir rendent cette transition plus ou moins judicieuse.

Il est nécessaire d'analyser les données propres à chaque véhicule. Société spécialisée dans la gestion de flottes et le leasing, Alphabet soutient les responsables de parc automobile dans cette démarche. Une analyse de potentiel aide les entreprises à déterminer quelles voitures remplacer éventuellement par leur équivalent électrique.

Véhicules à gaz naturel

Quand les voitures électriques n'entrent pas en considération, les véhicules à gaz naturel trouvent leur place. Leur motorisation, ainsi que le montre régulièrement l'Ecomobiliste, est une des plus respectueuses de l'environnement. Un autre argument est leur coût d'exploitation qui ménage le budget de la flotte. Bien que les véhicules à gaz soient souvent plus chers à l'achat que leurs équiva-

lents à essence ou diesel, leur utilisation est en général plus économique. Sous l'angle des coûts totaux de possession (TCO), les véhicules à gaz sont une alternative digne d'intérêt. La revue «about-FLEET» a comparé les TCO de la VW Passat Variant en trois motorisations similaires (essence, diesel et gaz naturel). Avec 42 centimes par kilomètre, le moteur à gaz fait mieux que ceux à diesel (43 centimes) et à essence (44 centimes). La comparaison illustre une fois de plus l'importance de l'analyse des coûts totaux: elle seule permet de bien évaluer les différentes motorisations.

L'année 2014 pourrait marquer un tournant pour les véhicules commerciaux à gaz naturel. La Skoda Octavia et la VW Golf Variant – les deux voitures les plus prisées des entreprises – sont désormais aussi disponibles avec un moteur à gaz.

L'autopartage fait son chemin

Une des grandes tendances actuelles en matière de gestion de flotte est l'autopartage. Il n'est pas limité à l'utilisation de véhicules externes, mais inclut de plus en plus souvent la flotte aux mains de l'entreprise. Au lieu d'un nombre déterminé de voitures de service, le personnel peut conduire, sur réservation, des véhicules de pool. Selon l'étude CVO, en 2013, 39% des sociétés suisses employant plus de cent personnes avaient déjà remplacé des voitures leur appartenant par des véhicules de pool. La Suisse est même à l'avant-garde de cette approche novatrice de la mobilité. Dans le reste de l'Europe, la proportion est de 22%, indique l'étude. Cependant, parmi les PME, seuls 8% des responsables de flotte interrogés ont opté pour cette solution.

Pourquoi le partage de véhicules d'entreprise connaît-il soudain un tel succès? «Les jeunes ont l'habitude de partager; ils ont un rapport différent à la propriété», répond Adamo Bonorva, responsable de secteur chez Mobility

Carsharing Suisse. Lui-même en est convaincu: «La voiture perd progressivement sa fonction de statut social.»

Les aspects économiques et écologiques contribuent, eux aussi, à la popularité de l'autopartage. Chez Mobility Carsharing Suisse, on enregistre avec satisfaction une augmentation de la demande, également de la part des entreprises. Elles disposent d'une nouvelle prestation depuis l'an dernier: en partageant leurs véhicules en pool, elles peuvent les équiper de la technologie Mobility. Ce système entièrement automatisé permet d'exploiter bien plus efficacement une flotte automobile.

Mobility a longtemps été la seule société d'autopartage en Suisse. Aujourd'hui, les autres prestataires sont de plus en plus nombreux à mettre sur le marché des offres destinées aux entreprises. M-way, filiale de Migros, a ainsi récemment lancé sa plateforme d'autopartage sharoo.net. Les responsables de flotte peuvent également y recourir afin de mieux gérer leurs propres véhicules. La société de location Hertz propose aux entreprises une solution comparable. Avec Hertz on Demand, la clientèle commerciale dispose aussi bien des véhicules du loueur que des siens. Dans ce dernier cas, elle peut louer la technologie d'autopartage de Hertz pour sa propre flotte.

L'utilisation rationnelle de véhicules de pool permet parfois aux entreprises d'éviter d'en acheter et de réduire leur flotte. Le secteur du leasing a perçu cette tendance. Mobility Solutions SA propose depuis quelque temps à sa clientèle un outil de gestion des véhicules de pool. Avec Alpha City, Alphabet Fleetmanagement fournit aussi une solution d'autopartage pour les flottes; son offre devrait être disponible en Suisse dès 2015.

Florian Trempp, rédacteur en chef, magazine allemande «aboutFLEET»